



## L'équipe de l'Université de Saint-Etienne remporte le concours européen de plaidoirie René Cassin 2018

Les étudiants de l'équipe de l'Université de Saint-Etienne ont été déclarés vainqueurs du concours de plaidoirie René Cassin 2018, à l'issue de la finale qui les opposait à des étudiants de l'Université d'Angers.

La finale s'est tenue le 6 avril 2018 à la Cour européenne des droits de l'homme, à Strasbourg. Le jury de la finale était composé de personnalités (juges à la Cour, universitaires, etc.) et présidé par le journaliste Harry Roselmack.

Il s'agissait de la 33<sup>ème</sup> édition de cette compétition de procès fictifs en langue française, fondés sur la Convention européenne des droits de l'homme.

Ce sont cette année trente-deux équipes universitaires en provenance de huit pays (Arménie, Autriche, Belgique, France, Pays-Bas, Roumanie, Russie et Suisse), sélectionnées à l'issue d'une phase écrite, qui se sont affrontées dans une affaire portant sur les lanceurs d'alerte et le droit européen des droits de l'homme.

Des informations complémentaires sur le concours et les précédentes éditions peuvent être consultées sur [le site Internet du concours Cassin](#) et sur la [page dédiée du site Internet de la Cour](#).

---

Rédigé par le greffe, le présent communiqué ne lie pas la Cour. Les décisions et arrêts rendus par la Cour, ainsi que des informations complémentaires au sujet de celle-ci, peuvent être obtenus sur [www.echr.coe.int](http://www.echr.coe.int). Pour s'abonner aux communiqués de presse de la Cour, merci de s'inscrire ici : [www.echr.coe.int/RSS/fr](http://www.echr.coe.int/RSS/fr) ou de nous suivre sur Twitter [@ECHRpress](https://twitter.com/ECHRpress).

### Contacts pour la presse

[echrpress@echr.coe.int](mailto:echrpress@echr.coe.int) | tel: +33 3 90 21 42 08

La Cour européenne des droits de l'homme a été créée à Strasbourg par les Etats membres du Conseil de l'Europe en 1959 pour connaître des allégations de violation de la Convention européenne des droits de l'homme de 1950.